



# Flash Mag

N° 02 - OCTOBRE 2016



## LE MOT DU MAIRE

*Chères Evalbertaises, chers Evalbertois,*

*Après ces vacances ensoleillées, une mauvaise nouvelle est venue assombrir l'horizon de notre département avec l'annonce de la fermeture programmée de l'usine ALSTOM TRANSPORT de Belfort en 2018. Des familles de notre village seraient touchées si cette annonce était confirmée. Les Elus territoriaux unissent leurs forces pour faire en sorte d'infléchir cette décision et d'assurer la pérennité du site. La municipalité soutient toute action qui peut conduire à une issue positive.*

*La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions malgré les exigences intenable de l'Etat pour une commune de notre taille et la configuration de l'accès à l'école. Il aurait fallu interdire aux accompagnants des enfants de se garer sur le parking ! Et donc faire stationner des véhicules tout le long de la rue qui y mène, au risque de créer de nouveaux problèmes de sécurité. Nous n'avons donc pas modifié l'organisation du stationnement mais demandé aux parents de ne pas pénétrer à l'intérieur de l'école.*

*La baisse du nombre d'inscriptions en maternelle a eu pour conséquence la fermeture d'une des trois classes. Gageons que la construction de nouvelles maisons dans plusieurs secteurs du village permettra d'inverser la tendance.*

*La réception définitive du plateau sportif a eu lieu le 29 septembre. Voici un nouvel équipement qui permettra aux écoliers et aux collégiens de pratiquer le sport dans les meilleures conditions. Cet investissement fait suite à l'achat de nouveaux jeux de cour à l'école maternelle.*

*A la fin du mois d'octobre, les travaux d'amélioration de la sécurité du virage de la rue de Chalonvillars à «La Forêt» seront terminés. Les études et travaux de mise en accessibilité des établissements recevant du public sont lancés et vont s'échelonner jusqu'à la fin de la mandature.*

*La révision du PLU se poursuit. Elle a pris 6 mois de retard du fait des nouvelles règles imposées par la loi et en particulier celles concernant les «zones humides» qui sont nombreuses dans notre village. Un point d'avancement sera présenté lors de la réunion publique du jeudi 17 novembre.*

*La municipalité a reçu notre prêtre Séraphin avant son départ pour la paroisse de Seloncourt. Augustin Ouedraogo officiera à sa place. Le presbytère, propriété de la commune sera partiellement affecté à une fonction nouvelle du fait des exigences de mise en accessibilité des établissements recevant du public. La revue municipale qui paraîtra en 2017 précisera les choses.*

*Enfin, je voudrais remercier tous ceux qui ont contribué au fleurissement du village, dont la qualité a été louée par le jury régional. Nous sommes dans l'attente d'une possible récompense. L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter le meilleur pour cette fin d'année.*

*Bien à vous.*

*Bernard Guillemet*

## REUNION PUBLIQUE ANNUELLE

Le jeudi 17 novembre 2016 à 19 h 00 à la salle polyvalente rue des Taillis.

Réservez votre soirée !

**NOUVEAU**

Permanence du Conseil Départemental à Valdoie, 2, rue Blumberg. 1er samedi de chaque mois 10h/12h, Lundi & jeudi 10 h / 12 h, mardi 17h/19h, mercredi & vendredi 17h/19h (présence des conseillers départementaux).

*Soyez informés mensuellement de la vie du Village en vous inscrivant à la Newsletter sur notre site [www.evettesalbert.fr](http://www.evettesalbert.fr) Page d'accueil - bandeau bleu*

## ENVIRONNEMENT, QUALITE DE VIE LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

Comité Fleurissement & Embellissement

Afin d'assurer les points "décor" du village de la période festive de fin d'année, Groupe scolaire des Sources, La Forêt et la place du village, le Comité fleurissement et embellissement recherche 3 sapins de Noël, à couper sur place. Contact Secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture au 03.84.29.21.20.



REJOIGNEZ le sympathique groupe de bénévoles renseignements à la mairie ou auprès de Martine au 06 16 60 17 02

**Abeilles/ruches et ruchers** : Tous les apiculteurs doivent effectuer une déclaration annuelle de leurs ruches entre le 1er septembre et le 31 décembre 2016. Cette déclaration est obligatoire dès la première colonie détenue.

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>.

### Branchages issus de coupe à la tronçonneuse ou à la scie

Le dépôt « sauvage » des déchets d'élagage est sanctionné conjugué à l'interdiction du brûlage des végétaux (arrêté préfectoral n° 2012191-0002 du 9 juillet 2012), ces deux contraintes ont favorisé la mise en place d'un service municipal de broyage à domicile des produits d'élagage (branches) sur 2 périodes : de septembre à fin octobre et d'avril à fin mai. Prendre rendez-vous en Mairie.

### RAPPEL des règles de bon voisinage

**"Le Bruit porte atteinte à la tranquillité du voisinage et à la santé de l'Homme."**

L'utilisation des appareils à moteur thermique ou électrique lors des travaux de bricolage ou jardinage est autorisée aux horaires ci-après :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h,
- les dimanches et jours fériés, de 10 h à 12 h.

**Les haies et le domaine public.** Il vous incombe de couper vos arbres, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales. Vos haies doivent être taillées de manière à ce que leur développement ne fasse pas saillie du côté où passe le public.

Les racines qui s'introduisent dans le terrain du voisin peuvent parfois contraindre leur propriétaire à couper ses arbres. C'est ce qu'a jugé la Cour de cassation le 7 juillet 2016.

### C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Nouveaux habitants, vous venez d'emménager à Evette-Salbert, faites-le savoir au secrétariat de la mairie.

**Les Assistantes Maternelles** sur la commune : la liste des 7 personnes en activité est à votre disposition au secrétariat de mairie.

**Téléalarme** : pour les personnes ayant une perte d'autonomie et voulant rester à domicile. Avec ce système, la

personne est reliée à une centrale d'écoute téléphonique 24h sur 24 et 7 jours sur 7 sans avoir à utiliser son téléphone. Pour plus d'informations, contacter le CCAS à la mairie ou la Maison de l'Autonomie de Belfort. (tél 03 70 04 89 45).

Depuis juin 2016, l'AVADEM Belfort a fusionné avec l'AIAMI - Association Intercommunale d'Aide aux Victimes d'Infractions, basée à Montbéliard. Les juristes de l'AIAMI informent et orientent toute personne confrontée à une question juridique, d'ordre civil ou pénal.

Contact : 03.81.91.70.07 ou [contact@aiami.fr](mailto:contact@aiami.fr)

### CULTURE et PATRIMOINE

MOIS  
du  
LIVRE  
à  
BELFORT

C'est le mois du livre ! Animations dans les bibliothèques de Belfort sous le Haut Patronage du Consulat Général du Japon à Strasbourg. (expositions, contes, ateliers, cinéma...)

Du vendredi 07/10 au dimanche 01/11/2016 au Centre de Congrès Atria, (Entrée gratuite).

43ème édition de la foire aux livres avec près de 280.000 livres neufs ou d'occasion. En semaine de 14h-19h, le week-end de 10h-19h.

### Le Musée d'Art Moderne, «Donation Maurice Jardot»

- 8, rue de Mulhouse à Belfort - est en accès GRATUIT pour chaque EVALBERTOIS (se munir d'une pièce d'identité attestant de votre adresse).

### Visites guidées organisées par Belfort Tourisme :

**Le Conservatoire de Belfort** : mercredi 09 novembre 2016 10h30. S'inscrire au 03 84 55 90 90 (places limitées)

**Le site Techn'hom** : Revivez l'essor économique de Belfort sur ce site du patrimoine industriel qui regroupe sur un même lieu deux leaders mondiaux de la filière « Énergie » : General Electric et Alstom (ancienne Société Alsacienne de Construction Mécanique). Cités ouvrières, rues d'inspiration alsacienne, bâtisse emblématique de DMC...

Les dates : samedis 22/10 et 12/11 à 15h.

Tarifs : 4 euros. Gratuit pour les - 18 ans et Pass multisites

### AU DETOUR D'UNE BALADE LOCALE : LES LAGUNAGES DU VERBOTÉ

Rue du Verboté, la plate-forme d'observation des noues et des mares, le cadre vaut le détour.



### VIE PRATIQUE & ASSOCIATIVE AU VILLAGE

**Le COMITE DES FÊTES** est né le 21 Juin dernier, notre village compte désormais 16 associations !



Le bureau est constitué de Paule Guillemet (Présidente), Denis Lemouzy (Vice-président), Philippe Sirieix (Vice-président adjoint), Michel Marconot (Trésorier), Maurizio Mannarelli (Trésorier adjoint), Antoine Descourvières (Secrétaire) et

Yvette Peltier (Secrétaire adjointe).

La coordinatrice de la Mairie est Geneviève Voisin, 2e adjointe au maire. La communication est assurée par l'Equipe Communication de la mairie.

Les objectifs :

**1-Renforcer et dynamiser les liens entre les associations évalbertaises :**

- en éditant le calendrier de toutes les manifestations des associations,
- en organisant les manifestations inter-associations du Pochon d'Avri et de la Fête du Sport.

Seront également pris en charge, la fête de Saint-Nicolas, le Nettoyage de Printemps et la Fête de la Musique.

**2-Organiser de nouvelles manifestations pour favoriser plus d'échanges et de convivialité dans notre village.**

Fort de vos idées, vous souhaitez rejoindre le Comité des Fêtes ? Adressez votre demande à l'attention de Mme Paule GUILLEMET - Comité des Fêtes - Mairie 14 rue des 5 Frères Jardot. Cotisation annuelle : 10 €. Envie d'y adhérer ? Tél. 06.70.15.03.79.

## ENFANTS, PRE-ADOLESCENTS et ADOLESCENTS

**Base nautique du Malsaucy :**

Tarif : remise de 2,50 €/jour sur toutes activités pour tous les enfants, pré-adolescents, adolescents et jeunes de 18 ans, sur présentation d'un justificatif de domicile dans la commune.

**ALSH d'automne :** Ecole maternelle, primaire et élémentaire l'Équipe de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement "Le Verboté", accueille vos enfants dès 3 ans jusqu'à 11 ans du 20 au 28 octobre 2016, de 7h30 à 18h15. Programme & fiche d'inscription sur notre site, onglet « Documents » puis « Vacances au centre de loisirs ».

A la demande de parents, les périodes d'ouverture du Centre du Verboté sont également téléchargeables sur notre site. Pour plus de renseignements, Tél Mairie 03.84.29.21.20 ou par mail [servicescolaire@evettesalbert.fr](mailto:servicescolaire@evettesalbert.fr).

A titre d'information, dates des vacances 2017 à l'ALSH Du 20/02/17 au 24/02/2017, du 18/04/17 au 21/04/17 et du 10/07/17 au 04/08/17

**Tennis Club Evalbertois et Ecole de tennis :**

Les 2 courts extérieurs, en béton poreux et en gazon synthétique sont rénovés.

Animation de l'école de tennis : Jocelyn DUBOIS.

Les cours : le mardi soir et le jeudi soir de 18h30 à 19h30.

Contact : Président : Laurent DEMESY - 06 07 97 77 76

Secrétaire : Jocelyne DAMERON - 06 64 39 26 41



Le passage à l'heure d'hiver se déroulera dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 octobre 2016. À 3 heures du matin, il sera 2 heures.

## LES TRAVAUX

En cours sur cette fin d'année

### Voirie

Mise en sécurité du virage de la rue de Chalonvillars à la Forêt par la pose de bordures, la mise en place de signalisations horizontales et verticales ainsi que le changement de luminaires.

Pose d'un bi-couche chemin des Planchettes et rue du Yers. Préparation des infrastructures de voirie au niveau du futur lotissement Néolia au Salbert.

La fibre optique destinée à relier la mairie et les écoles à été mise en place par la CAB.

### Bâtiments

Lancement des travaux destinés à la réhabilitation du presbytère. Début de mise en oeuvre des actions suite au bilan énergétique des bâtiments communaux.

Mise en service du plateau sportif situé à l'arrière du groupe scolaire.

**Cimetière de la Pointée :** Aménagement d'un point d'eau.

## URBANISME

**Le permis de construire** selon Décret publié le 6/01/2016 : Dans le cadre du plan de relance, sa validité est prolongée d'une année, soit trois ans.

### Permis de construire et/ou autorisation de travaux

L'obligation d'affichage : Le bénéficiaire d'une autorisation d'urbanisme (un permis de construire, une autorisation de travaux) doit afficher sur son terrain un extrait de cette autorisation, dès la notification de l'autorisation.

La date d'affichage sur le terrain est le point de départ du délai de 2 mois accordé aux tiers pour contester l'autorisation s'ils estiment que celle-ci leur porte préjudice.

À noter : l'autorisation d'urbanisme est affichée en mairie dans les 8 jours qui suivent sa délivrance.

Pour plus de précisions, consultez notre site [www.evettesalbert.fr](http://www.evettesalbert.fr) ouvrez la page « mon village », cliquez sur « urbanisme » dans la partie droite.

## SECRETARIAT de MAIRIE

*Durant les congés scolaires, le secrétariat est ouvert au public les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 15h00 à 17h30 et le samedi de 10h00 à 12h00. Accueil téléphonique assuré du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le samedi de 10h00 à 12h00.*

*Tél : 03.84.29.21.20 - Messagerie: [mairie@evettesalbert.fr](mailto:mairie@evettesalbert.fr) - Site: [www.evettesalbert.fr](http://www.evettesalbert.fr)*

## SE DEPLACER DEPUIS EVETTE-SALBERT

**OPTYMO** : Le village relève de la ligne 30 Auxelles-Haut/Valdoie. Les départs :

- "Eglise" 7h13, 8h13, 13h23.
- "Valdoie" 12h30, 17h30, 18h30 et 19h30

**LA GARE SNCF** : La SNCF a renoué l'accès direction Vesoul. Les fiches horaires sont disponibles à la mairie.

Direction de Belfort, 12 départs dans la journée, 14 arrivées du matin jusqu'en début de soirée. Direction Epinal, Lure, Luxeuil dès 6 h 11.

Achat des billets en gare de Belfort (valables 1 an) ou dans le TER au contrôleur.

## HABITAT

Attention aux démarchages abusifs en matière d'isolation et d'énergie.



L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) met en garde les particuliers contre le démarchage à domicile ou par téléphone de sociétés se prévalant indûment de ses services ou de ceux des Espaces info énergie.

Ces démarchages abusifs peuvent conduire à la réalisation d'installations coûteuses et de mauvaise qualité.

Contact : services gratuits des Espaces info énergie.

aire urbaine : 03.84.21.10.69 ou [www.info-energie-fc.org](http://www.info-energie-fc.org)

## ACCESSIBILITE des Personnes à Mobilité Réduite (PMR)



Nos établissements concernés par les mises aux normes en 2016 : La Mairie et l'Agence Postale, tranche 1 au groupe scolaire des Sources, les toilettes publiques -place du village-.

## ELECTIONS 2017

**Elections présidentielles :**

- 1er tour : dimanche 23 avril 2017
- Second tour : dimanche 7 mai 2017



**Important : Académie de Besançon, Zone A, Vacances de Pâques** - Vous comptez partir en vacances le jour de l'élection, pensez à établir une procuration pour pouvoir voter.

Changement notable : fermeture des bureaux de vote à 19h pour toutes les communes.

## Elections législatives

- 1er tour : dimanche 11 juin 2017.
- Second tour : dimanche 18 juin 2017.

Inscription sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2016.

**RAPPEL** : Un défibrillateur est installé au village sur la façade Est du presbytère.

## Contacts utiles

URGENCES :

Appeler le 3966 en cas d'absence de votre médecin (médecin de garde pour urgences non vitales).

**En cas d'URGENCE VITALE composer le 15 ou le 18**

EDF / Dépannage : Tél 0 810 333 225

Service des Eaux (CAB) : Tél 03.84.90.11.22

MAIRIE - Tél. 03.84.29.21.20 - Fax. 03.84.29.15.28

courriel : [mairie@evettesalbert.fr](mailto:mairie@evettesalbert.fr)

Site Internet : [www.evettesalbert.fr](http://www.evettesalbert.fr)

du Lundi au Vendredi : 13h30 à 17h30- Accueil tél : du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17h30

Samedi ouverture et accueil tél : 09h00 à 12h00

Durant les vacances scolaires : se référer à l'encadré page 3.

ECOLE MATERNELLE Tél. 03.84.29.11.10

ECOLE ELEMENTAIRE Tél. 03.84.29.12.26

AGENCE POSTALE - Tél. 03.84.29.10.36

Lundi au Vendredi 14h00 à 17h30 / Samedi 9h00 à 12h00

BIBLIOTHEQUE - Tél. 03.84.29.17.34

Lu. 16 h 30 à 18 h - Me. 16 h 00 à 18 h

Sa. 09 h 45 à 11 h 45 - mail : [bibliotheque@evettesalbert.fr](mailto:bibliotheque@evettesalbert.fr)

Réfèrent funérailles de notre commune :

Prêtre : Augustin OUEDRAOGO Tél. 07.52.21.60.52.

mail : [augustinjeru@gmail.com](mailto:augustinjeru@gmail.com)

Correspondante de la commune : Catherine RIHN [Tel.03.84.29.11.48](mailto:Tel.03.84.29.11.48)

## AGENDA jusqu'en Juin 2017

Di. 06 novembre (8h30)	AFM TELETHON - Rando VTT 33 ou 45 km &/ou Marche pour tous 10 km - Salle polyvalente
Ve. 11 novembre (11h30)	Commémoration - Anciens combattants - Monuments aux Morts
Je. 17 novembre (19h)	Réunion publique annuelle - Salle polyvalente
Sa. 19 (14h) & Di. 20 nov. (10h)	Exposition d'automne - Association Arts Plastiques - Salle polyvalente
Ma. 22 novembre dès 16h30	Collecte de sang - Donneurs de sang - Salle polyvalente
Di. 27 novembre (12h)	Repas des Aînés - Mairie CCAS - Salle polyvalente
Di. 27 novembre (09h-18h)	AFM TELETHON - Aéromodélisme - Centre Benoit Frachon
Sa. 03 décembre (17h30)	AFM TELETHON - Grande marche aux flambeaux - Parking du Malsaucy
Me. 07 décembre (15 h)	Fête de Saint Nicolas - Comité des Fêtes - Place du Village et Salle polyvalente
Sa. 04 janvier (17h)	Voeux de la Municipalité - Salle polyvalente
Me. 19 mars (15h)	Carnaval des enfants - Les Canetons - Salle polyvalente
Sa. et Di. 25 & 26 mars	Fête - Il était autrefois Evette et Salbert - Salle polyvalente
Di. 09 avril (09h)	Pochon d'Avri - Comité des Fêtes - Salle polyvalente
Sa. 24 juin (14h)	Fête - Ecole élémentaire - Salle polyvalente